

Réunion n°16 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 8 janvier 2020

Présents : Elsa CARRON, Yves CHARIGNON, Marc DE LAJUDIE, Alain FRANCO, Danielle SCICLUNA, Marie-Thérèse VERGNE, Marie FOYER (*secrétaire de séance*)

Excusés : Claude ARNAUD, Catherine DESSE, Maryse DUC-GONINAZ, François KUENTZ, Jacques RIVENS.



* * *

A l'ordre du jour :

Approbation du CR de la précédente réunion

Autres cas

Questions diverses

* * *

- 1. Validation du précédent CR.** Approbation unanime.
- 2. Présentation de cas**

Signalement d'un dysfonctionnement dans l'une des activités proposées par l'UIAD où a été observée une situation évoquant un excès de pouvoir de la part de l'enseignant et de non-respect des étudiants (nouveaux inscrits, personnes qualifiées de « non adaptées à l'enseignement... »), qui se traduit par une impossibilité de voir s'instaurer un dialogue entre le responsable et les participants.

Après l'examen d'une situation spécifique, **l'espace éthique a énoncé des recommandations plus générales** pour anticiper et éviter des problèmes du même ordre :

- 1. Suggérer aux enseignants de relire chaque année aux enseignés la charte éthique de l'UIAD*
- 2. Sensibiliser les enseignants à l'importance de faire remonter auprès des responsables du pôle Enseignement, ou s'il y a lieu au Comité d'Ethique les difficultés qu'ils rencontrent.*
- 3. Il pourrait s'avérer intéressant que certains groupes ayant un fonctionnement spécifique établissent une charte éthique qui leur soit propre.*
- 4. D'une manière plus générale, le cas exposé met en lumière une image parfois élitiste de l'UIAD et de ses adhérents. Il faut en avoir conscience.*

3. Autres cas

- une étudiante en cours s'est trouvée à proximité d'un monsieur qui, de façon ostentatoire, a consulté sur son téléphone portable des photos pornographiques pendant tout le cours. L'enseignant a exprimé son impuissance à intervenir. Situation qui relève de la discipline, le directeur doit être saisi.

- « Querelle des anciens et des modernes » : anciens qui ne parviennent pas à partir. Problème pour certains bénévoles qui ne savent plus quelle est leur place... Question d'organisation. Voir la secrétaire générale.

4. Calendrier

➤ Les prochaines réunions de l'espace éthique auront lieu

Les mercredis **5 février, 11 mars, 13 mai, 3 juin, 1^{er} juillet** de 14h à 15h30

Printemps éthique : 1^{er} avril – 14h à 17h

➤ L'atelier éthique sur les Directives Anticipées aura lieu le mercredi 22 janvier à 16h. Les membres de l'Espace Ethique sont cordialement invités, et peuvent eux même inviter des personnes averties

➤ A l'ordre du jour de la prochaine réunion : la préparation du Printemps éthique

Fin de la réunion à 15h45